

UN HUMANISTE À ORLÉANS : NICOLAS BARTHÉLEMY

par Élise GAUTHIER

Cet article fait suite à une conférence qui s'est tenue le vendredi 10 octobre 2014 à Orléans¹. Il s'agissait de présenter le parcours d'un humaniste orléanais de la Renaissance, illustre en son temps : Nicolas Barthélemy de Loches. Ce n'était pas sans une certaine émotion que j'avais suivi les anciennes rues d'Orléans et que j'avais prêté ma voix à l'humaniste orléanais à l'occasion d'une conférence qui lui était consacrée, dans le lieu même où, peut-être, il avait soutenu sa thèse, cinq cents ans plus tôt... D'autant que ce fut l'occasion de découvrir que le destin de cette salle avait, d'une façon assez troublante, croisé celui du personnage.

Né en Touraine, peut-être en 1478, et mort à Paris ou à Orléans au début de l'année 1538, le moine et poète néo-latin aura probablement passé la majeure partie de sa vie à Orléans, en tant qu'étudiant en droit (il y a obtenu son doctorat), puis en tant que prieur de l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Cependant, en la quasi absence d'archives conservées, c'est à travers la liste des nombreux dédicataires de ses poèmes que le discret moine lochois laisse le mieux transparaître aujourd'hui la force de ses attaches orléanaises : nombre des illustres personnages qu'il cite, professeurs de l'Université et ecclésiastiques, jouaient en effet un rôle actif dans cette ville. C'est par cet aspect que nous commencerons, en tentant de cerner les traits de ce personnage au miroir de son entourage humaniste et de ses attaches orléanaises.

Portraits...

Au miroir de l'humanisme orléanais

Pour situer le personnage dans son époque, on peut ainsi citer quelques humanistes et auteurs contemporains de ses connaissances. C'est d'ailleurs Nicolas Barthélemy lui-même qui nous y pousse, dans un poème adressé au grand humaniste Érasme en 1532 : « Je suis maître d'un collège monastique, prieur de l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Orléans, ami de Béraud, de Germain de Brie, mais aussi fort apprécié de Budé »².

Ce poème est un des rares passages de son œuvre où Barthélemy parle de lui-même, et il s'y présente par ses relations. Il se dit ainsi assez proche – si ce n'est intime – de Guillaume Budé, l'un des plus grands humanistes français du temps, né en 1467, étudiant de l'Université d'Orléans à la toute fin du XV^e siècle³, et dont Barthélemy a recherché la protection dans une lettre publiée en 1523⁴. Barthélemy se dit aussi ami de Nicolas Béraud, célèbre Orléanais, né vers 1470 dans cette ville, où il a mené ses études de droit aux côtés de Pyrrhus d'Angleberme (autre ami de Barthélemy⁵). Béraud a aussi enseigné à Orléans, au début du XVI^e siècle et, tout comme Barthélemy peut-être, y a appris le grec⁶.

Il y a un lien très fort entre tous ces personnages : nourris des mêmes idées humanistes à Orléans, ils se retrouvent dans les cercles cultivés parisiens au début du XVI^e siècle, car c'est à Paris qu'ils font imprimer leurs œuvres⁷. Ils se rencontrent fréquemment chez des imprimeurs lettrés, en particulier chez Josse Bade, échangent d'abondantes correspondances et entretiennent des relations amicales et

¹ Dans la « salle des thèses », dernier vestige de l'ancienne Université de droit d'Orléans, 2 rue Pothier.

² BARTHÉLEMY, 1532 : « *Ad D. Erasmum* », fol. 38^v-39^r, v. 56-62, [...] *Monastici / Dicor magister gymnasi, / Prior bonis a nunciis / Templi, quod est Aureliae, / Beraldo amicus, Brixio, / Sed & Budaeo non parum / Dilectus* [...].

³ Voir par exemple DE LA GARANDERIE, 1995 (2^e éd.).

⁴ BARTHÉLEMY, 1523 : « *Epistola ad Gulielmum Budaeum juncunda qua non esse studendum contendit* » (« Joyeuse épître à Guillaume Budé, selon laquelle il ne faut pas s'adonner à l'étude »), [fol. 21] et suivants.

⁵ Voir *infra*.

⁶ Ce fait à lui seul montre la vivacité intellectuelle du milieu lettré orléanais, car le grec était encore très rarement enseigné à l'époque. L'un des plus célèbres hellénistes du temps, Jérôme Aléandre, vint d'ailleurs y dispenser ses cours en 1510-1511 (ALÉANDRE, 1895 ; CUISSARD, 1901).

⁷ La ville d'Orléans ne possédait, semble-t-il, pas d'imprimerie à cette époque, voir *infra*.

d'études⁸. En outre, l'Université d'Orléans a formé une grande partie du personnel parlementaire et judiciaire parisien, un autre milieu que connaît bien Barthélemy⁹. Enfin, il mentionne le poète Germain de Brie, né vers 1489, fondateur d'un cercle poétique de la capitale dont le prieur a sans doute fait partie¹⁰.

Il faut également mentionner d'autres grands personnages du temps. Érasme, tout d'abord, dont Barthélemy dit vouloir rejoindre les rangs dans le poème cité plus haut – il partage en effet ses idées évangélistes, poétiques et pédagogiques –, et qu'il aurait pu rencontrer à Orléans – bien que rien ne le laisse supposer dans ce poème. Le Rotterdamois y a en effet fait plusieurs séjours au début du XVI^e siècle.

Mais Nicolas Barthélemy aurait, également, pu croiser la route de François Rabelais. Ce dernier est originaire de la même région tourangelle que Barthélemy et, surtout, il a vraisemblablement lu les poèmes du Lochois puisqu'un passage du *Tiers livre* s'en inspire¹¹. Par ailleurs, la topographie des œuvres rabelaisiennes laisse transparaître sa connaissance d'Orléans et de son milieu étudiant¹².

En dehors des cercles orléanais, plusieurs poètes, appartenant à la même école poétique que Nicolas Barthélemy, lui adressent des poèmes élogieux qui viennent éclairer son portrait d'une nouvelle lumière. Pour l'instant, nous pouvons citer six de ces auteurs contemporains : Germain de Brie¹³, Gérard de Verceil, François Dubois, Nicolas Bourbon, Hilaire Courtois et Claude Rosselet. La particularité de ces poètes de la première moitié du XVI^e siècle est qu'ils composent en latin à une époque où le français commence tout juste à s'établir. De ce fait, ils ont longtemps été un peu laissés de côté par la critique, qui a préféré étudier les poètes en langue française, plus tardifs¹⁴. Dans leurs poèmes d'éloges, ces auteurs retiennent de Barthélemy que c'est un poète aussi pieux que zélé, partageant sa vie entre l'étude des belles-lettres et la prière : Barthélemy est ainsi un « orateur et un poète remarquable », un « homme pieux » et « sage »¹⁵, à l'esprit « vif et fin »¹⁶. Par-delà le caractère nécessairement excessif de ces pièces encomiastiques, on peut d'ores et déjà être frappé d'une certaine ambivalence chez Barthélemy. Il a en effet la particularité d'être prieur : c'est un moine bénédictin qui n'a jamais, semble-t-il, quitté la vie monastique, contrairement à d'autres personnages plus célèbres comme Rabelais, et l'aspect religieux ne quitte jamais ses œuvres, bien qu'il n'ait pas publié que des livres de piété¹⁷. Barthélemy se conçoit aussi comme un poète et un auteur à part entière, et semble parfois céder à des aspirations plus courtisanes. Enfin, dernier trait qui peut paraître plus surprenant, il est docteur en droit civil et canon. Je ne connais pas d'autres exemples, parmi ses contemporains, d'humanistes nous offrant ces trois facettes en apparence assez éloignées. Le point de convergence entre ces différents aspects de sa vie est, sans nul doute, la portée pédagogique de ses écrits : c'est en professeur et en homme d'église voué à édifier les hommes que Barthélemy compose l'ensemble de ses œuvres si variées.

Un poète jardinier

Tandem nicoleos amice tandem

⁸ Voir par exemple ANDRÉ, 2009 : p. 237-260, et SANCHI, dans *La Société des amis à Rome*, p. 383-396.

⁹ On peut citer des juristes de premier plan comme Pyrrhus d'Angleberme ou Arnoul Ruzé, qui ont tous deux été docteurs-régents à l'université d'Orléans, puis ont occupé de hautes fonctions. Dans un poème qui lui est adressé, Barthélemy reproche d'ailleurs à son ami Pyrrhus de s'être éloigné de lui par ambition curiale (BARTHÉLEMY, 1520, « *Ad volumen Pyrrhum datum* », fol. 16v, *Non meus hoc in te (Pyrrhe) merebat amor* (« Mon affection pour toi, Pyrrhus, ne méritait pas un tel traitement »).

¹⁰ Voir DE LA GARANDERIE, 1997, p. 305-310.

¹¹ L'épigramme en question, « *De quodam minoritano et alio* », est parue pour la première fois dans BARTHÉLEMY, [1531], p. 44 ; elle a inspiré à Rabelais l'histoire comique du cordelier Adam Couscoil, narrée dans RABELAIS, 1548, chap. XXIII.

¹² Le parcours scolaire de Pantagruel le mène en effet à Orléans. Voir RABELAIS, 1532, chap. v. Les œuvres de Rabelais sont disponibles à la lecture sur le site des Bibliothèques virtuelles humanistes : <http://www.bvh.univ-tours.fr/> (consulté le 15 avril 2016 à 19H).

¹³ Voir *supra*.

¹⁴ On trouve cependant de plus en plus d'études récentes sur ces humanistes de la première renaissance française.

¹⁵ COURTOIS D'ÉVREUX, 1533, fol. 23-24v, *doctor[...], orator[...], poeta[...], que splendidu[s]*, puis *homo religens et sapis*.

¹⁶ ROSSELET, 1537, p. 48-49, *Ingenio es uiuax, & mentis acumine*.

¹⁷ Il est aussi l'auteur d'épigrammes satiriques et d'une pièce comique : BARTHÉLEMY, 1520, [1531] et 1532 ; [1515].

Donas liberius tuo frui horto. [...]
[...] nobis tuus ille stellat hortus.
[...] nobis tuus ille gemmat hortus, [...]
At iam thessala iam silento tempe,
Nostris nicoleo ut canatur hortus.
Quo nil vberius magisque amoenum,
Nec me nostra necessitudo fallit.
O quantum (precor) & tuo placebit
Francisco nihil inuenustum amanti,
Illi inquam lepidissimo virorum,
Qui sint qui fuerint eruntque posthac,
Quem phebaee chelys chorusque cantat. [...]

Enfin, Nicolas, mon ami, enfin
 Tu me permets de jouir plus librement de ton jardin. [...]
 [T]on beau jardin est pour moi semé d'étoiles.
 [T]on beau jardin est parsemé de pierres précieuses, [...]
 Mais que se taisent désormais Thessala, que se taise Tempé¹⁸
 Quand ce jardin est chanté par notre cher Nicolas.
 Car rien n'est plus fécond ni plus charmant que lui,
 Et je ne suis pas induit en erreur par notre lien d'amitié.
 Ô combien, je l'espère, il plaira aussi
 À ton cher François, lui qui n'aime rien qui ne soit plein de charme,
 A ce grand homme, dis-je, qui est le plus fin des hommes
 Qui soient, qui furent et qui seront après nous,
 Cet homme que chantent la lyre et la troupe de Phébus¹⁹ [...] ²⁰.

Ce poème élogieux insiste, de manière tout à fait traditionnelle, sur le fait que son auteur – Gérard de Verceil – a impatientement attendu la publication du livre de son ami (*tandem...tandem*). Cette œuvre est métaphoriquement appelée le « jardin » (*tuo...horto*), en référence aux vers de Barthélemy lui-même, dans un poème d'ouverture adressé à son petit livre (*libellum*) : *Meus es meisque / Colui te in agris*²¹ (« Tu es mien et c'est dans mes propres champs que je t'ai cultivé »²²). Ainsi, ce petit recueil est un « jardin », d'abord parce qu'il traite d'agriculture. Le titre du recueil, traduit en français, est « Le *Chant* de Lucius Junius Moderatus Columelle sur la culture des jardins et *La greffe des arbres* de Palladius réunis, accompagnés du « Petit jardin » de Nicolas Barthélemy »²³. Il s'agit en effet d'une édition de deux auteurs antiques, qui contient le deuxième livre du *De l'agriculture* de l'agronome Columelle (I^{er} siècle après J. -C.) et le quatorzième livre du *De rustica* de Palladius, consacré à la greffe (V^e siècle après J. -C.). Mais c'est aussi un « jardin » au sens où il est le fruit d'un travail philologique et de composition. Enfin, Barthélemy a composé, pour accompagner son recueil, un poème bucolique dont le titre même – « *Hortulus* » – est emprunté à Virgile : il ne fait aucun doute que l'allusion de Verceil aux « pierres précieuses » ([...] *tuus ille gemmat hortus*) est un écho au vers 12 du poème de Virgile : [*Flores*]

¹⁸ La vallée de Tempé, en Thessalie, était célèbre pour sa beauté naturelle : elle est, en particulier, vantée par Virgile dans les *Géorgiques*. Cette flatteuse comparaison est une manière de louer l'objet de l'« *Hortulus* » de Barthélemy, ce petit jardin qu'il décrit dans son poème, mais également de dire que Barthélemy peut égaler le grand Virgile...

¹⁹ Il s'agit des Muses, et des poètes inspirés par Apollon.

²⁰ BARTHÉLEMY, [1512], « *Gerardi Uercellani Burdundi hendecasyllabon Carmen in commendationem horti. D. Nicolai Barptolomaei* » (*Chant en hendécasyllabes de Gérard de Verceil demandé par Nicolas Barthélemy pour son Jardin*), [p. 41-42].

²¹ BARTHÉLEMY, [1512], « *Ni. Bartholomaei Lochensis ad libellum. Exhortatio* », poème d'exhortation à son livre [p. 2].

²² Le verbe *colo, is, ere, colui, cultum* a le même double sens en latin et en français : on cultive un champ aussi bien que son esprit.

²³ BARTHÉLEMY, [1512], titre de l'ouvrage.

Pinguntque terras gemmeis honoribus » (« Et les fleurs teintent la terre telles de magnifiques pierres précieuses »)²⁴.

Ce recueil est un joli petit livret au format in-4° de 44 pages (non numérotées), imprimé à Paris par Jean Marchant et distribué par le libraire Raoul Laliseau. L'œuvre n'est pas datée, mais des spécialistes de l'imprimerie parisienne ont pu établir qu'elle ne pouvait être antérieure à 1512²⁵. Marchand-libraire parisien, Raoul Laliseau tenait une boutique rue Saint-Hilaire, à l'enseigne de Saint-Claude, à côté de laquelle se trouvait un atelier de reliure²⁶. Laliseau exerça de 1501 à 1521, date de sa mort, et c'est grâce à l'inventaire de ses biens que l'on connaît les titres qu'il vendait :

« La librairie de Raoul Laliseau était une librairie littéraire et scientifique ; l'élément liturgique y était également représenté ; on y trouvait des impressions de Lyon, de Milan et de Venise à côté de celles de Josse Bade et de Félix Baligault ; l'inventaire mentionne plusieurs ouvrages en français et un nombre assez important de « viés livres, telz quelz », c'est-à-dire de livres d'occasion », comme l'écrivait E. Coyecque.²⁷

Au numéro 162 de l'inventaire des biens du libraire sont mentionnés « Huit cens cinquante -*Columella Junyoris* », dont la valeur est estimée à « cxvi s. p. », c'est-à-dire 116 sous parisis²⁸. Il s'agit très probablement de l'édition de Barthélemy, à moins que Raoul Laliseau n'ait vendu d'autres éditions de Columelle et Palladius, mais nous n'en avons pas trouvé trace. Quoi qu'il en soit, c'est, de loin, l'un des plus grands « stocks » de l'inventaire : à titre de comparaison, Laliseau détenait 876 « *Bellum gram[m]aticale* »²⁹, estimés à 73 sous parisis, et 764 « *Carmen juvenile*³⁰ », estimés à 27 sous parisis. Quand on est confronté à un tel nombre d'invendus, deux hypothèses se font toujours concurrence : soit l'œuvre n'a pas rencontré le succès escompté, soit, au contraire, elle a été imprimée à de très nombreux exemplaires pour faire face à une forte demande. Or, il semble qu'il y ait fort peu d'éditions de ces deux auteurs antiques à cette époque. Un autre indice, tout aussi ambivalent, peut être mis en avant : le nombre d'exemplaires conservés. J'ai, pour l'heure, recensé seulement six exemplaires de cette édition³¹. Soit les exemplaires, abondamment lus et distribués, n'ont pas survécu au temps, soit les 850 ouvrages restés chez le libraire ont finalement été recyclés et détruits – ils paraissent pourtant avoir une certaine valeur marchande. Il faut garder à l'esprit que cette petite édition a sans doute eu une visée pédagogique et a pu être directement destinée aux collégiens et étudiants parisiens.

²⁴ Nous avons vu que la comparaison à Tempé est une autre référence virgilienne (voir *supra*).

²⁵ La description de la page de titre proposée par la Bibliothèque interuniversitaire de la Santé de Paris (voir *infra*) date la gravure sur bois et le matériel typographique utilisé du xv^e siècle, mais Brigitte Moreau a pu établir, en étudiant la marque de l'imprimeur figurant à la toute fin du volume, que ce petit livre n'avait pu être imprimé avant la date de 1512 (l'imprimeur Jean Marchant n'a pas fait paraître de livre portant ses initiales avant cette date). Cette marque est consultable sur le site des Bibliothèques virtuelles humanistes : http://www.bvh.univ-tours.fr/batyr/beta/notice_bois.php?IdBois=28107 (lien consulté le 11 avril 2016 à 15H35). Pour la datation de l'œuvre, voir MOREAU, 1977 : p. 119, n°276 ; sur la marque d'imprimeur, voir RENOARD, 1926 : p. 224-228.

²⁶ COYECQUE, 1894 : p. 54-86. L'auteur s'appuie sur l'inventaire de plusieurs liasses d'un minutier parisien (la liasse VI concerne Raoul Laliseau). L'ouvrage est consultable en ligne sur le site Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6434807w/f57.image.r=laliseau.langFR> (consulté le 11 avril 2016 à 15H35).

²⁷ *Idem*, p. 55.

²⁸ *Idem*, p. 60. Vingt-six autres exemplaires sont signalés, p. 66 (ils ont été trouvés « en l'ouvrer dud[it] otel », dans l'atelier : il s'agit probablement d'exemplaires inachevés et non reliés, c'est pourquoi on ne mentionne pas leur prix).

²⁹ Il s'agit d'une petite œuvre pédagogique de l'Italien Andrea Guarna.

³⁰ Il s'agit probablement d'une édition parisienne du « *Carmen juvenile de moribus mensae* » de Giovanni Sulpizio, petit ouvrage de six feuillets qui a, par exemple, été publié en 1500, accompagné d'un commentaire de Josse Bade à Paris par Nicole de La Barre.

³¹ On en trouve un à la Bibliothèque de Bordeaux (Cote B1173/6), un à Chaumont (Cote FA 3-A-1/12) et trois à Paris (la Bibliothèque interuniversitaire de Santé de Paris en possède apparemment deux, cotes 6955-3 et Mf 204 ; la BnF détient également un exemplaire que nous avons consulté à la cote S-4395). J'ai par ailleurs eu connaissance de l'existence d'un sixième exemplaire, signalé dans le catalogue d'une vente privée chez un libraire spécialisé.

Ainsi, dans cette première œuvre, Barthélemy se présente-t-il comme un poète à part entière – l’intertexte virgilien ne laisse aucun doute sur ce point. Quant au frontispice du livre, où le poète offre son œuvre à un auguste mécène, il souligne cette même idée³².

Un portrait symbolique

Les portraits d’auteurs sont rares au XV^e et XVI^e siècle, mais la représentation symbolique du poète est une pratique assez courante. Le frontispice du premier ouvrage publié par Barthélemy en est un exemple. Sa page de titre se présente en effet comme un frontispice composé de deux types d’éléments : les gravures sur bois qui en font l’encadrement et la gravure centrale. Les cadres eux-mêmes comportent quatre éléments distincts. Ils sont fort traditionnels et représentatifs de ceux qu’utilisaient les imprimeurs de cette époque pour embellir leurs livres d’heures. L’élément de gauche figure Dieu le père ; le soleil au-dessus de lui symbolise le Nouveau Testament, tandis que la lune, à ses pieds, fait référence à l’Ancien Testament ; le fond étoilé représente l’univers dont Dieu est le centre ; l’élément architectural placé tout en haut offre, de manière tout à fait traditionnel, les dais à gâbles d’une cathédrale, renvoyant à l’Église chrétienne. Sur la gravure verticale de droite, on trouve Dieu bénissant les oiseaux de la Création par un signe de croix. Le même élément architectural surplombe le cadre, sur lequel on peut, comme à gauche, déchiffrer les lettres « gn.i ». Ces lettres renvoient au premier chapitre de la Genèse, celui de la Création. En dessous de ces deux gravures verticales, on identifie deux représentations de saints surmontées d’arcatures³³. À gauche, on reconnaît un moine auréolé tenant un livre : il peut s’agir de saint Antoine de Padoue. À droite, un évêque muni de sa crosse et de sa mitre bénit trois enfants dans une bassine : c’est une référence explicite à la légende de saint Nicolas. Au centre du frontispice, enfin, l’imprimeur a fait graver une représentation traditionnelle du poète, à genoux, offrant son livre à son riche protecteur et son mécène. L’ensemble est très explicitement placé sous le signe de la plus auguste piété.

Ces illustrations n’ont pas une simple fonction ornementale. Elles peuvent être analysées séparément, mais elles demandent surtout à être considérées dans leur agencement : l’imprimeur a fait un travail de composition signifiant. Ainsi, les deux saints en bas à gauche et à droite de l’image ont été choisis pour permettre l’identification des deux personnages au centre : ils sont comme une clef de lecture pour interpréter l’ensemble du frontispice. On trouve en effet, dès les premières pages du petit volume, une lettre dédicatoire adressée à un certain François Antoine, chanoine de Rouen³⁴. La représentation de saint Antoine, dans le coin gauche de la composition, permet ainsi de désigner le protecteur assis à gauche, tandis que le poète à genoux est associé à saint Nicolas, et appelle bien-sûr le nom de Barthélemy. Insistons sur le fait que les gravures ont pu être utilisées à plusieurs reprises, dans des contextes différents et dans un sens différent : il ne s’agit pas d’un véritable portrait, c’est la composition symbolique de l’ensemble qui permet une identification.

Le choix des illustrations, de petites gravures représentant des saints et des références bibliques, est révélateur de la destination de l’ouvrage et de la stratégie commerciale de l’imprimeur – notion qui n’est nullement anachronique à l’époque. L’édition, consacrée à des extraits d’œuvres antiques sur les jardins, est ainsi présentée comme une œuvre pieuse, et même un livre à la gloire de la Création, comme le suggère le choix de la référence au premier chapitre de la Genèse³⁵. Le portrait symbolique proposé par la page de titre est celui d’un humble poète auteur d’œuvres pieuses, et c’est bien à cette lumière qu’il faut lire l’ensemble des œuvres de Nicolas Barthélemy³⁶.

³² Une reproduction est accessible en ligne, au sein de la banque d’images de la Bibliothèque interuniversitaire de la Santé : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?04174> (consulté le 10 avril 2016 à 11H30).

³³ Je remercie Françoise Michaud-Fréjaville de m’avoir éclairée sur la composition architecturale de cette page de titre.

³⁴ Je n’ai malheureusement trouvé aucune information sur ce personnage.

³⁵ Voir *supra*.

³⁶ Il est important de souligner qu’il n’y a pas de solution de continuité entre la présence de références païennes et celle de personnages bibliques. Cet esprit de syncrétisme enthousiaste est d’ailleurs un trait qui caractérise les humanistes de la première renaissance, avant les violents conflits autour de la Réforme.

Nous avons ainsi esquissé un premier portrait du personnage. Il s'agit à présent de le confirmer et de l'enrichir grâce aux rares éléments biographiques dont nous disposons.

Sur les pas de Nicolas Barthélemy

Prieur en Touraine

On ne sait pas très bien où et quand est né Nicolas Barthélemy. Il se fait appeler « Nicolas Barthélemy de Loches », donc on suppose qu'il est né dans cette ville. Plusieurs sources des XVIII^e et XIX^e siècles proposent la date de 1478 pour sa naissance, mais ces ouvrages ne mentionnent pas leurs propres sources et nous laisse dans l'incertitude.

Par ailleurs, on sait très peu de choses de la jeunesse de Barthélemy. Si on ne trouve aucun document d'archives mentionnant des Barthélemy à Loches à cette période, la famille maternelle du poète en revanche, les Le Maye, est implantée de très longue date dans cette région, sans doute depuis le XIII^e siècle. On sait, par exemple, qu'une branche de cette famille possédait la Tour Chevaleau dans la seconde moitié du XV^e siècle : le monument, ancien fief dont ne subsiste que la tour d'habitation, se dresse toujours à Beaulieu-Lès-Loches³⁷. D'autres domaines sont attribués aux Le Maye à cette époque et certains de ses membres ont été des personnages importants : un maire de Loches, des receveurs des comptes, un secrétaire de la reine Charlotte de Savoie et surtout Anne Le Maye, cousine du poète, à laquelle il adressa une épigramme, qui fut gouvernante des demoiselles de France Madeleine et Marguerite et au service de Catherine de Médicis puis de Marie Stuart³⁸.

Au tout début du XVI^e siècle, Nicolas Barthélemy se dit prieur à Loches et à Fréteval, près de Vendôme : il y a sans doute pris la succession de son oncle maternel Étienne Le Maye à l'office de prieur de l'église Saint-Nicolas. Il a dû occuper cette charge aux alentours des années 1500 et jusqu'en 1519 au plus tard. Cette église a été rénovée au XV^e siècle : un témoin du XIX^e siècle a pu visiter la maison du prieur et fait la description d'armoiries peintes sur une des poutres de la chambre³⁹. Or, ces armes, telles qu'il les décrit, correspondent à celles de la famille Le Maye, il est donc probable que l'oncle de Barthélemy lui-même ait présidé à cette rénovation.

Prieur à Orléans

En parallèle, Barthélemy prépare et soutient une thèse en droit civil et canon à l'Université d'Orléans et obtient peut-être son doctorat dans les années 1510⁴⁰ : on dispose même du discours qu'il a tenu, peut-être dans la salle des thèses elle-même, à cette occasion⁴¹. C'est donc sans doute au début du XVI^e siècle que Nicolas Barthélemy est venu à Orléans pour y suivre ses études de droit et on peut supposer qu'il n'a fait qu'assister son oncle à Fréteval, du moins au début. Quoi qu'il en soit, des archives nous assurent que le prieur lochois est nommé en 1519 à l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Orléans, juste en haut de la rue de l'Écrivinerie, aujourd'hui rue Pothier (à l'emplacement de l'actuelle Préfecture), et qu'il occupe cette charge jusqu'en 1537⁴².

Au XVI^e siècle, l'université d'Orléans jouissait d'une grande renommée et accueillait des étudiants étrangers qui se réunissaient en nations et tenaient des registres et des livres de compte (les blasons des

³⁷ Au 81 rue de Guigné. Sur ce vestige de l'ancien fief, voir par exemple le site : http://www.beaulieulesloches.eu/index.php?page=article&id_categorieA=5&id_categorieB=17&id_article=105 (consulté le 15 avril à 10H40).

³⁸ Voir par exemple AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, 1786, p. 409. Les sources d'archives mentionnant les Le Maye sont nombreuses et je ne les détaillerai pas ici.

³⁹ BARRÉ DE SAINT-VENANT, 1895, p. 24-34.

⁴⁰ En l'absence de sources, je me fonde uniquement sur des estimations relatives au *cursus* universitaire telles qu'elles sont par exemple présentées dans BIMBENET, 1853, p. 265-266.

⁴¹ BARTHÉLEMY, 1523, « *Oratio habita Aureliae in suo doctoratu* », II, fol. 13.

⁴² DE VASSAL, 1842 : p. 22. Il offre une liste non exhaustive des prieurs réguliers de l'établissement et cite Nicolas Barthélemy comme prieur de 1519 à 1537.

nations ont d'ailleurs été peints au XIX^e siècle sur les clefs de voûte de la salle des thèses). Par chance, les livres des procureurs de la nation germanique ont survécu à l'incendie qui a détruit une grande partie des archives en 1940 : on y trouve l'un des rares témoignages faisant allusion à Barthélemy. En 1520, il est en effet mentionné dans les archives conservées de cette nation, par son procureur de l'époque, Georgius Fueger⁴³. Il est question d'un tableau représentant les Rois Mages que le groupe d'étudiants envisage de faire peindre pour décorer l'autel qu'il possède dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. La nation s'engage, devant un notaire, auprès du prieur, appelé « maître Nicolas de Barthélemy, prieur bénédictin de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle », à faire réaliser la peinture. Voici le texte des archives :

Decrevit famosissima nostra natio ut tabula altaris ejus in aede Boni Nuncii siti ac in honorem divorum Trium Regum dedicati expensis suis depingatur et hoc reuerendo uiro domino Nicolao Bartholomei, Benedictino, ecclesiae Boni Nuncii priori, presente notario publico se executuram est pollicita. Qui dominus prior ut mutua nos beneuolentia afficeret presente eodem notario annuis triginta solidis quos ei natio debebat eandem condonauit.

Causa vero ob quam talis ei summa debebatur continetur foliis undecimo et duodecimo a principio hujus libri⁴⁴.

Notre très fameuse nation a décidé que le tableau de son autel situé en l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et destiné à honorer les trois divins Rois serait peint à ses propres frais⁴⁵ et elle a promis, en présence d'un notaire public, au vénérable maître Nicolas de (*sic*) Barthélemy, bénédictin, prieur de l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, que ce tableau serait exécuté. Et ce maître prieur, en gage d'une bienveillance réciproque, nous a fait cadeau, en présence de ce même notaire, des trente sous annuels que notre nation lui devait.

La raison pour laquelle une telle somme lui était due se trouve au commencement de ce livre, aux feuillets 11 et 12⁴⁶.

Professeur à Paris

Parallèlement à son office de prieur, on sait que Barthélemy enseignait également dans un collège parisien. Le point commun entre le prieuré de Fréteval et celui d'Orléans est que tous deux dépendaient de la grande abbaye bénédictine de Marmoutier à Tours, l'un des plus vastes monastères de l'époque et l'un des plus influents, dont les bâtiments ont malheureusement été détruits au cours des siècles (et notamment au début du XIX^e siècle quand les bâtiments principaux furent démolis). L'abbaye possédait son propre collège à Paris, rue Saint-Jacques, à l'emplacement actuel du lycée Louis-le-grand ; il était lié à l'Université de Paris. Fondé en 1329, il occupait une partie du collège du Plessis. Il fut fermé en 1637 et détruit au XVIII^e siècle⁴⁷. Ce collège était dirigé par le grand abbé de Marmoutier et c'est sous la responsabilité de ce dernier que notre prieur y a enseigné à Paris, tout en restant prieur à Orléans. Des archives nous apprennent en effet qu'en 1526, Nicolas Barthélemy, « docteur en droit, prieur de Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles d'Orléans, maître du collège de Marmoutier à Paris », a fait réparer la

⁴³ RIDDERIKHOFF, 1971, p. 243 (le passage se trouve au fol. 208v du manuscrit).

⁴⁴ *Ibidem*.

⁴⁵ Une note de l'auteur nous révèle le nom du peintre. Il s'agirait de Nicolas de Fenestreaux, peintre anversois installé en France, qui avait aussi réalisé les peintures de l'intérieur de l'église Saint-Paul d'Orléans (*Idem*, p. 246).

⁴⁶ Une note de l'auteur nous en donne la substance : « [...] *tenetur venerabilis natio nostra eidem [prieurem] post omnia et singula divina officia prelibata peracta solvere semel tantum quolibet in anno triginta solidos sive stuferos thuronenses* », « notre vénérable nation est liée à ce même [prieur], après tous les nombreux services divins qu'il a offerts et entièrement menés, par le devoir de payer en une seule fois dans l'année, à sa convenance, la somme de trente sous ou écus tournois » (*Ibid.*, note 3).

⁴⁷ Voir par exemple FÉLIBIEN et LOBINEAU, 1735 : p. 522-524.

chapelle du collège⁴⁸. L'acte rappelle ainsi les différentes fonctions de Barthélemy et on voit que ses charges au collège de Marmoutier allaient au-delà du simple enseignement.

Barthélemy et la salle des thèses : deux destins qui se croisent

J'ai longtemps pensé que Barthélemy était mort en 1537, car c'est à cette date qu'il est remplacé à l'office de prieur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Cependant, une découverte faite aux archives m'a permis de repousser ce décès de quelques mois : un acte notarié daté du début de l'année 1537 (cela correspond en fait au début de l'année 1538, car l'année commençait à Pâques) atteste que le prieur Nicolas Barthélemy a reçu une certaine somme du recteur de l'Université pour faire réparer la paroi de son église sous l'horloge de la dite institution⁴⁹. Or, j'ai pu lire, dans plusieurs publications de la Société archéologique de l'Orléanais, le détail d'une affaire similaire à celle-ci⁵⁰ : le bailliage d'Orléans, le 19 février 1538, demanda par sentence à l'Université d'Orléans (à la demande du prieur) de faire réparer les chapelles Saint-Jean et Saint-Guillaume, appartenant à l'église du prieuré Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Voici le détail de l'affaire, relevé par Rémi Boucher de Molandon :

Frère Nicole Berthelemy, prieur du prieuré N. D. de Bonnes Nouvelles [...] ; Veu [...] la sentence [...] donné[e] le douziesme jour de septembre derrenier 1537, par laquelle icelluy prevost [...] auroyt condanné lesdiz appellans à faire repparer en toute dilligence, bien et deument, les murailles et voulte de taille de l'église dudict prieuré de N. D. de Bonnes Nouvelles, en laquelle est la chappelle Saint Guillaume, en laquelle lesdicts appellans ont de coustume faire leurs assemblées, college et congregacions de la dicte Université, avec le clocher estant sur la dicte chappelle, ouquel est l'orloge d'icelle Université [...] ensemble *la chappelle de Saint Jehan, scituée en la dicte église*, et les faire mectre en seuret[...]. Donné soubz le contre scel dudict bailliage [...] le dix-neufiesme jour de février l'an mil cinq cens trente-sept [1538 n. st.].

La vie de Barthélemy croise ainsi de nouveau, de manière tout à fait inattendue, l'histoire de la salle des Thèses.

Avant de poursuivre, il faut rappeler ce que l'on nommait « Université » au XVI^e : ce n'était pas un lieu comme aujourd'hui, mais plutôt un ensemble d'écoles et d'institutions religieuses qui se réunissaient et s'organisaient ensemble pour délivrer un enseignement et des diplômes. Au début, l'Université n'a d'ailleurs pas de bâtiment en propre : elle doit les emprunter pour les réunions, les soutenances et autres besoins liés aux enseignements. Au XIV^e siècle, les docteurs-régents avaient obtenu de pouvoir se réunir à la chapelle Saint-Jean, plus tard agrandie par l'adjonction de la chapelle Saint-Guillaume. Ces chapelles se trouvaient dans l'église même de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. En 1395-1396, les recteurs purent installer un clocher et une horloge pour rythmer les journées universitaires, et c'est la chapelle Saint-Jean qui fut choisie pour supporter cette charge : cet arrangement impliquait bien-sûr que l'Université s'engage à entretenir l'édifice à ses frais. Mais il apparaît très vite au collège universitaire que la chapelle Saint-Jean est trop petite pour accueillir ses réunions. En outre, l'université souhaite se doter d'une « librairie » (une bibliothèque) pour l'usage de ses professeurs : c'est à ce moment, vers les années 1411-1412, qu'on décida de l'édification du bâtiment rebaptisé au XIX^e siècle « salle des thèses ». En 1537, les chapelles Saint-Jean et Saint-Guillaume étaient semble-t-il très abîmées et nécessitaient des travaux d'urgence : le prieur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle – qui n'est autre que Barthélemy – passe donc par le bailliage d'Orléans pour contraindre l'Université à faire réparer l'édifice. Le verdict

⁴⁸ COYECQUE, 1905 : p. 132 et suivantes ; pour le détail de l'affaire, voir le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1894 : p. 42 (ouvrage disponible sur *Gallica*).

⁴⁹ Il s'agit d'une archive perdue qui était de la main de Barthélemy et qui a heureusement été recensée avant l'incendie de 1940. BLOCH et SOYER, 1917 : p. 120, « Quittance autographe de Nicolas Barthélemy, prieur de N. -D. de Bonne-Nouvelle, qui reconnaît avoir reçu du recteur de l'Université la somme de 25 sous parisis, à cause d'une maison par laquelle on va à l'horloge (écriture italienne, 15 octobre 1537). – Autre quittance du même, relative à ladite maison (janvier 1538). ».

⁵⁰ Je me réfère à BOUCHER DE MOLANDON, 1872 : p. 81-82 (ce dernier cite les archives : arch. dép., série H. Fonds N.-D. de Bonne-Nouvelle d'Orléans, ancienne cote HEH).

est rendu au début de l'année 1538 (document cité plus haut) : elle doit entretenir les chapelles. Cependant, c'est de toute évidence un autre choix qui est fait et ces bâtiments paraissent avoir été abandonnés : un autre acte, daté du 23 août 1540, nous apprend que la chapelle Saint-Guillaume a été détruite⁵¹. La chapelle Saint-Jean a sans doute subi le même sort, puisque le clocher et l'horloge de l'Université sont déplacés sur le bâtiment de la librairie (plusieurs actes de 1539 font état des travaux nécessaires à ce nouvel aménagement). D'après Jules de la Martinière⁵², on trouve aujourd'hui parmi les décorations de la salle des thèses un saint Jean-Baptiste, en souvenir de la chapelle qui accueillait autrefois les assemblées universitaires.

C'est donc au tournant des années 1538-1539 que se joue le destin de la « salle des thèses » et celui des deux chapelles, mais aussi, étonnamment, celui de Barthélemy. Je n'ai pas trouvé plus de détails sur les travaux que le prieur aurait fait réaliser pour cette fameuse « maison sise sous une horloge ». Peut-être des travaux avaient-ils débuté pour restaurer les chapelles mais ont finalement été abandonnés, faute de moyens ; peut-être les docteurs-régents ont-ils fait appel de la sentence⁵³. En tout cas, la coïncidence est frappante : la mort du poète a-t-elle précipité celle des deux chapelles ?

Conclusion

Pour conclure sur cette évocation de l'humaniste Nicolas Barthélemy, je mentionnerai un autre fait qui le relie plus indirectement à la salle des thèses. Des chercheurs ont émis l'hypothèse que c'est au sous-sol de ce bâtiment qu'ont eu lieu les premiers essais d'impressions humanistes dès la fin du XV^e siècle, sous la direction des docteurs et professeurs de l'Université : pourtant, l'imprimerie arrive officiellement plus tard à Orléans, au cours du XVI^e siècle, et les professeurs du début du XVI^e siècle, nous l'avons évoqué plus haut, vont faire imprimer leurs œuvres à Paris. Cependant, il y avait bien des libraires implantés dans cette ville. Or on trouve, parmi les éditions de Barthélemy, un curieux petit fascicule de poèmes religieux de huit pages dont il ne reste qu'un exemplaire conservé à la bibliothèque universitaire de Glasgow⁵⁴. Voici ce qu'on lit sur la dernière page : « Ce livre est en vente à Orléans, près de l'église de Saint-Victor, à l'enseigne du Rhinocéros »⁵⁵. Cette mention soulève de nouvelles questions, car on ne trouve aucune trace de cette enseigne à Orléans. Il est fort peu certain que ce fascicule ait pu avoir été imprimé à Orléans, mais le papier, sans doute d'origine tourangelles, relie tout de même le petit livre à la vallée de la Loire⁵⁶. Le colophon cité plus haut, quant à lui, nous donne plutôt l'adresse d'un libraire. L'église Saint-Victor est encore un vestige de l'ancienne Orléans : elle se trouvait rue de Bourgogne, après la rue du Bourdon blanc, avant l'angle de la rue des Pensées⁵⁷. Il semble bien qu'une librairie ait donc jouté l'édifice, probablement côté ouest (il y avait une chapelle à l'est), mais je n'en ai trouvé aucune mention. Le rhinocéros, quant à lui, connu depuis peu de temps en France, mais décrit par les Anciens, avait sans doute une symbolique particulière : dans un poème où il parle de son œuvre,

⁵¹ *Ibid*, p. 82, « [...] Trois ans après, le 23 août 1540, par acte devant Salomon Moinet, notaire, intervenait entre F. Jean Poulin, Prieur de N. -D. de Bonne Nouvelle [le successeur de Barthélemy que Charles-Louis De Vassal nomme « Jean Preulin », voir *infra*], et MM. les Docteurs-Régens de l'Université, une transaction portant bail pour 300 ans à ces derniers d'une place où avait été la chapelle de Saint-Guillaume, moyennant quinze livres de rente annuelle. Cette transaction n'eut pas plus d'effet que la sentence. Peu de temps après, le Prieuré rentra en possession du terrain. » (arch. dép. – Inventaire de N. -D. de Bonne Nouvelle. – Série H).

⁵² MARTINIÈRE, 1939, p. 5-32.

⁵³ L'année 1538 est aussi celle de la *reformatio* de l'organisation de l'Université d'Orléans par le Parlement de Paris (RIDDERIKHOFF, 1971, p. 10 ; BIMBENET, 1853).

⁵⁴ Cote : Level 12 Spec Coll, Mu50-e.33.

⁵⁵ BARTHÉLEMY, sans lieu, sans éditeur, sans date (avant 1523) : « *Venundantur Aurelie pone diui Victoris templum ud [sic] intersignium Rhinocerotis.* » (colophon).

⁵⁶ Le papier présente un filigrane en forme de grappe de raisin accompagné d'une crosse et d'un écu, similaire à plusieurs autres recensés par BRIQUET, 1907 : p. 652. Les filigranes répertoriés sont consultables en ligne : <http://www.ksbm.oaw.ac.at/scripts/php/BR.php?refnr=13122&lang=fr> (consulté le 15 avril à 16H35). Le filigrane n°13122 est assez proche de celui du petit livre : c'est un type de filigrane fréquent chez les papetiers de la vallée de la Loire.

⁵⁷ Voir par exemple BIMBENET, 1862 : p. 53-80.

Barthélemy écrit de manière énigmatique que « les mauvais bavards l'emportent sur les rhinocéros »⁵⁸. Sans-doute veut-il dire que la critique est impitoyable, au point de pouvoir vaincre un animal – ou plutôt une œuvre – aussi puissant soit-il, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là une allusion à la mystérieuse enseigne orléanaise où l'on vendait ses livres...

Bibliographie

- Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, Paris, Champion, 1894, p. 42 et 44 ;
Orléans, la préfecture : ancien prieuré de Bonne-Nouvelle, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région Centre, DEBAL-MORCHE (Anne), LAINÉ (Martine), Moinet (Éric) TRÉZIN (Christian) (éd.), Orléans, AREP Centre (Itinéraires du patrimoine, n°134), 1997 ;
ALÉANDRE (Jérôme), *Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530)*, OMONT Michel Henri (éd.), Paris, C. Klincksieck, 1895 ;
ANDRÉ (Marie-Françoise), « L'amitié dans le dialogue sur l'improvisation en latin de Nicolas Bérault », *La société des amis à Rome et dans la littérature médiévale et humaniste*, GALAND-HALLYN (Perrine), LAIGNEAU (Sylvie), LÉVY (Carlos) et VERBAAL (Wim) (dir.), Turnhout, Brepols (Latinitates), 2009, p. 237-260 ;
AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François Alexander), *Recueil de généalogies, pour servir de suite ou de supplément au Dictionnaire de la noblesse*, Paris, M. Badiet, 1786, tome XV (ou III des Suppléments), p. 409 ;
BARRÉ DE SAINT-VENANT (Raoul), « Rapport sur une excursion à Fréteval et St-Lubin-des-Prés », *Bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois*, tome XXXIV, Vendôme, Charles Huet, 1895, p. 24-34 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Lucii Junii moderati Collumellae de cultu hortorum carmen. Necnon et palladius De arborum insitione dua cum Nicolai Barpholemaei hortulo*, Paris, Raoul Laliseau, [1512] ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Momiaie*, Paris, Josse Bade, [1515] ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Epithalamium Francisci Valesii, & Mariae Anglorum regis filiae. Eiusdem Ennea ad sospitalem Christum dimetris iambicis. Eiusdem Epigrammata*, Paris, Regnault Chaudière, 1520 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *l'Ennaeae sive contemplatio*, sans lieu, sans éditeur, sans date (avant 1523) ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Ludouici XII uita et Historia : Ludouici aureliani ducis, postea regis Francorum eius nominis XII, uita et historia, auctore Nicolao Bartholomaeo Lochiensi, priore Beata Uirginis a Bonis Nuntiis apud Aureliam* (manuscrit sans date conservé à la Bibliothèque Vaticane, cote Reg. lat. 868) ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *De vita activa et contemplativa liber unus. Sunt et alia eius monumenta*, Paris, Pierre Vidoue, 1523 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Ennaea sive contemplatio*, sans lieu, sans éditeur, sans date ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Christus Xylonicus*, Paris, Guillaume Bossozel, 1529 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Christus Xylonicus*, Paris, Simon de Colines, 1531 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Ennoeae*, Paris, Simon de Colines, 1531 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Epigrammata, Momiaie, Edyllia*, [Paris], [Nicolas Savetier ou Guillaume Bossozel], [1531] ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Epigrammata*, Paris, Louis Blaubloom, 1532 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Ode dicolos de Natali Iesu Christi ad nobilissimum puerum Aemicum a sancto Simone*, Paris, Louis Blaubloom, 1532 ;
BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Christus Xylonicus*, Gand, sans nom, 1533 ; Gand, Godefroy de Rode, 1535 ;

⁵⁸ BARTHÉLEMY, 1520 ([1531] et 1532) : « *Ad Franciscum Sylvanum Ambaceum* », f°30, « *Vincent rhinoceronta blatterones* » (le mot fait également écho aux « *blattae* », les blattes qui rongent les livres).

BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Christus xylonicus, tragoedia, cum ob rom. sermonis puritatem, tum ob sanctissimi argumenti dignitatem, in theatra, in scholas, in bibliothecas ultro accersenda*, Anvers, veuve de M. César, Cologne, J. Gymnich, Bois-le-Duc, G. van Hatart, 1537 ; Anvers, Antonius Goinus, 1539 ; Cologne, J. Gymnich, 1541 ;

BARTHÉLEMY DE LOCHES (Nicolas), *Christus Xylonicus*, dans *Comoediae ac tragoediae aliquot ex Novo et Vetere Testamento desumptae : quarum catalogu[m] proxima pagella indicabit : adiunximus praeterea duas lepidissimas comoedias, mores corruptissimi seculi elegantissime depingentes*, Bâle, Nicolas Brylinger, 1540 et 1541 ;

BIMBENET (Eugène), *Histoire de l'université de lois d'Orléans*, Paris, Dumoulin, 1853, p. 265-266.

BIMBENET (Eugène), « Justice de la paroisse de Notre-Dame-des-Forges ou de Notre-Dame-des-Ormes-Saint-Victor », *Mémoires de la société archéologique de l'Orléanais*, Orléans, Blanchard et Herluison, 1862, p. 53-80 ;

BLOCH (Camille) et SOYER (Jacques), *L'inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, Loiret, Série D*, Orléans, Paul Pigelet et fils, 1917, p. 120 ;

BOUCHER DE MOLANDON (Rémi), *La salle des Thèses de l'Université d'Orléans*, Orléans, H. Herluison, 1872, p. 81-82 ;

BRIQUET (Charles-Moïse), *Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier*, vol. 4, Paris, 1907, p. 652 ;

COURTOIS D'ÉVREUX (Hilaire), « « Ad Nicolaum Bartholomeum, iuris utriusque Doctorem, Oratorem, Poetamque splendidum », *Cortaesii Volantillae*, Paris, Simon de Colines, 1533, fol. 23-24' ;

COYECQUE (Ernest), « Cinq librairies parisiennes sous François I^{er}, 1521-1529 », *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France*, tome XXI, Paris, H. Champion, 1894, p. 53-136 ;

COYECQUE (Ernest), *Histoire générale de Paris. Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI^e siècle*, tome I (1498-1545), Paris, Imprimerie nationale, 1905, actes 640-641, 654-655, 664, p. 132 et suivantes ;

CUISSARD (Charles), « Un cours de grec à Orléans (10 novembre 1510 - 12 juin 1511) », *BSAHO*, Orléans, H. Herluison, 1898, tome XII, n°164, p. 182- 187 ;

FÉLIBIEN (Michel) et LOBINEAU (Guy-Alexis), *L'histoire de la ville de Paris*, tome I, Paris, Charles-Jean-Baptiste Delespine, 1735, p. 522-524 ;

DE LA GARANDERIE (Marie-Madeleine), *Christianisme et lettres profanes : essai sur l'Humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume Budé*, Paris, Champion, 1995 (2^e éd.) ;

DE LA GARANDERIE (Marie-Madeleine), « De Brie (Germain) (Brixius Germanus) (c. 1489-1538) », *Centuriae latinae, cent figures humanistes de la Renaissance offertes à Jacques Chomarat*, NATIVEL (Colette) éd., Genève, Droz, 1997, tome I, p. 305-310 ;

DE LA MARTINIÈRE (Jules), « Les origines chrétiennes d'Orléans », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1939, vol. 25, n°106, p. 5-32 ;

MOREAU (Brigitte), *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle (d'après les manuscrits de Jean Renouard)*, tome II (1511-1520), Paris, Imprimerie municipale, 1977, p. 119, n°276 ;

RABELAIS (François), *Pantagruel*, Paris, Claude Nourry, 1532, chap. v ;

RABELAIS (François), *Tiers livre*, Paris, Chrétien Wechel, 1546, chap. XXIII ;

RENOUARD (Philippe), *Les marques typographiques parisiennes des XV^e et XVI^e siècles*, Paris, Champion, 1926, p. 224-228 ;

RIDDERIKHOFF (Cornélia Maria), *Premier livre des procureurs de la Nation germanique de l'ancienne Université d'Orléans, 1444-1546*, Leiden, Brill, 1971, p. 243 ;

ROSSELET (Claude), « *Bartholomaeo Lochiensi poetae clariss[imo]* », *Claudii Rosseletti Iureconsulti. Patriiique Lugdunensis Epigrammata*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1537, p. 48-49 ;

SANCHI (Luigi-Alberto), « La correspondance de Guillaume Budé et Janus Lascaris », dans *La société des amis à Rome et dans la littérature médiévale et humaniste*, op. cit., 2009, p. 383-396 ;

DE VASSAL (Charles-Louis), *Recherches sur le Monastère de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle*, Orléans, Denicourt-Huet, 1842, p. 22.